



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du mercredi 22 juin 2022

Présent.e.s: Gilles-Henri BAILLY, Arlette CIEUTAT, Daniela CODITA-MUHR, Véronique FAMIN, Elisabeth GERBAUD, Sharon HOBBY, Sylvain HOU, Stéphane JEAN, Marilyn PHELIPOT, Philippe REILLER, Catherine TOFFALETTI, Marie-Catherine ZAZZALI

Mairie: Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Excusé.e.s: Odile DE BOUVIER, Evelyne DRESS

En introduction de la réunion Sylvain HOU rappelle que cette dernière ne durera qu'une heure et sera suivi d'un pot financé par le Conseil de quartier ou ont été invités les membres des autres Conseils de quartier de Paris Centre. Il donne ensuite la parole à Jimmy BERTHÉ afin qu'il réponde aux questions posées lors de la réunion précédente.

Question quant au marquage au sol des terrasses: Le Conseil de quartier demande si la Mairie envisage de refaire les marquages des autorisations de terrasse avec des clous comme cela a déjà été fait auparavant.

Le marquage des autorisations de terrasses avec des clous n'est pas envisagé, d'autant que le procédé ne serait pas vraiment opportun s'agissant des terrasses estivales (période d'installation restreinte entre le 1er avril et 31 octobre).

Le Conseil de quartier estime que le marquage au sol des emprises serait pertinent pour les terrasses pérennes celles-ci ont tendance à déborder l'été. Les autorisations de terrasse ne sont pas toujours affichées par établissement, en particulier pour les terrasses estivales.

Jimmy BERTHÉ estime qu'il faut remonter systématiquement ces problématiques lors des réunions GPO, car cette réunion rassemble tous les acteurs s'occupant de la mise en application de la réglementation des terrasses.

Les habitants expliquent qu'ils sont inquiets du haut niveau de tensions entre habitants et restaurateurs. Ils s'étonnent également que des établissements, comme le Soprano, posant problème depuis des années continuent d'avoir des autorisations de terrasse. Jimmy BERTHÉ rappelle que la Mairie a refusé 70% des demandes de terrasses.

Les habitants expliquent que, malgré les efforts de la Mairie et les actions de la police, ils ne voient pas d'amélioration notable dans le quartier.

Une habitante fait remarquer qu'il y a trop de terrasse dans des petites rues ce qui engendre beaucoup plus de nuisance que dans les rues larges.

Signalement quant aux boutiques éphémère: Le Conseil de quartier signale que de nombreuses boutiques éphémères du quartier engendrent des files d'attente sur les trottoirs qui empêchent la circulation et que certaines de ces boutiques mettent également de la musique amplifiée ou, lors de vernissages, servent des verres à l'extérieur. Le Conseil de quartier souhaiterait que la réglementation soit à minima rappelée par les propriétaires lors des locations.

Le Conseil de quartier pourrait-il identifier précisément ces boutiques, afin de pouvoir sensibiliser les propriétaires? Concernant les événements sur la voie publique, il est rappelé

que cela nécessite le dépôt d'une demande d'occupation temporaire de l'espace public auprès de la Ville, pour laquelle la Mairie de Paris Centre est consultée pour avis, en parallèle de l'instruction de la demande par les services concernés (voirie et attractivité économique). Les occupants des boutiques ne sont donc pas autorisés à organiser des événements sur la voie publique, devant leur magasin, si une demande n'a pas été déposée et acceptée en ce sens.

Les habitants signalent que les problèmes constatés avec des boutiques éphémères se situent 10 rue Charles-François Dupuis et au niveau du coude de la rue de la Corderie.

Jimmy BERTHÉ rappelle que cette pratique est interdite sans autorisation d'occupation temporaire de l'espace public. Cette demande doit être faite auprès de la Mairie et de la préfecture. Il précise également qu'il est très important d'agir au moment de la nuisance pour que la police puisse intervenir et ne surtout pas attendre les réunions du Conseil de quartier pour en parler.

Question quant au report d'un budget 2021 : Concernant l'immeuble en péril à l'angle de la rue des Vertus et de la rue des Gravilliers, la copropriété ne souhaite pas l'installation d'un filet. Le Conseil de quartier interroge la Mairie quant à la possible réaffectation de ce budget.

Le budget alloué à ce projet peut exceptionnellement être réaffecté au Conseil de quartier, cependant le Conseil de quartier doit engager ce budget avant la fin de la période de clôture budgétaire 2022.

Sharon HOBBY précise qu'une partie de ce report servira pour le pot du Conseil de quartier.

Signalement sur le marché des Enfants-Rouges : Maryline PHELIPOU signale que dans le marché des Enfants Rouges quelques commerçants mettent de la musique amplifiée alors qu'elle est censée être interdite.

L'alerte a été remontée au gestionnaire du marché.

Question sur le potager des Oiseaux : Le Conseil de quartier souhaiterait savoir ce qu'il en est de la façade d'immeuble qui s'effondre sur le potager des oiseaux.

Les travaux sont en cours, mais non encore achevés, malheureusement. Le syndic « Cabinet Grand » suit toujours l'opération, avec son architecte. Les dernières informations recueillies par la DEVE indiquaient une consultation en cours pour désigner une entreprise en mesure de faire les derniers travaux, les plus lourds, à savoir la confortation du mur en infrastructure. Pour de plus amples informations :

Cabinet GRAND - Syndic - Gestion - Locations - Ventes

10, rue Jean Lantier 75001 PARIS

01 40 26 65 04 / [cabinetgrand@cabinetgrand.fr](mailto:cabinetgrand@cabinetgrand.fr)

Le Conseil de quartier demande pourquoi les boîtes aux lettres de la poste du Temple ont été condamnées et s'il est possible d'enlever le logo La Poste situé rue de Saintonge sur l'ancien bâtiment de la Poste.

Sharon HOBBY présente différentes idées de projet que pourrait mener le Conseil de quartier :

- Préservation et mise en valeur des commerces de première nécessité en créant un recueil des bonnes adresses.
- Idée de végétaliser et réaménager la placette à l'angle des rues de Turenne et Debelleye. Le CQ pourrait porter ce projet dans le cadre d'Embellir Votre Quartier.
- Réaménagement de la Place Olympe de Gouge. Idée de créer un espace piéton qui englobe l'arbre.
- Réaménagement de la Placette à l'angle des rues Pastourelle et Archives.

- Vide Grenier au Carreau du Temple. Pour pouvoir organiser l'évènement, il faudra obtenir l'aide d'autres Conseils de quartier car le montant total dépasse le budget de fonctionnement du Conseil.
- Projet Halte Femme au Carreau du Temple : projet d'accueil de femmes en difficulté. Le Carreau du Temple a besoin de 15 000€ pour terminer ce lieu d'accueil.
- Démarcher les commerçants pour qu'ils pratiquent des prix solidaires à destination des habitants défavorisés du quartier. Jimmy BERTHÉ explique qu'il avait démarché plusieurs restaurants en vue de proposer des coups réduits pour les jeunes du quartier. Ce projet n'a pas été mené à terme mais les commerçants avaient mis en place un bus de l'été pour amener les jeunes vers les stades de foot (pas de structures adaptées au football dans le quartier).
- Idée de travailler un projet pour améliorer la vie des habitants autour de la place de la République (ce projet pourrait être réfléchi avec les autres Conseils de quartier attenants à la Place de la République)
- Réaménagement autour du Carreau du Temple en tenant compte des contraintes du Commissariat. Gilles-Henri BAILLY précise que l'AUCP (Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris) a entamé une réflexion sur ce sujet et qu'il serait prêt à travailler avec le Conseil de quartier.
- Gilles-Henri BAILLY rappelle qu'en septembre le Conseil de quartier sera de nouveau invité à travailler sur le PLU, à l'occasion de la nouvelle phase de concertation. À cette occasion, il sera notamment demandé aux Conseils de quartier de faire remonter les bâtiments remarquables.
- Comment poursuivre l'action de distribution de repas aux sans-abris.

Les habitants regrettent que le trottoir de la rue Eugène Spuller serve de parking pour les véhicules de Police, ce qui est parfois gênant pour circuler lorsqu'il y a des évènements au Carreau du Temple.

Le Conseil de quartier demande qui sera le nouvel exploitant du café Fluctuat Nec Mergitur situé au milieu de la place de la République.

Sharon HOBBY rappelle que si des habitants ont des connaissances ou des compétences qu'ils souhaiteraient partager, ils peuvent s'adresser au Pôle Citoyenneté (voir programme : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/programme-du-pole-citoyennete-13988>).